

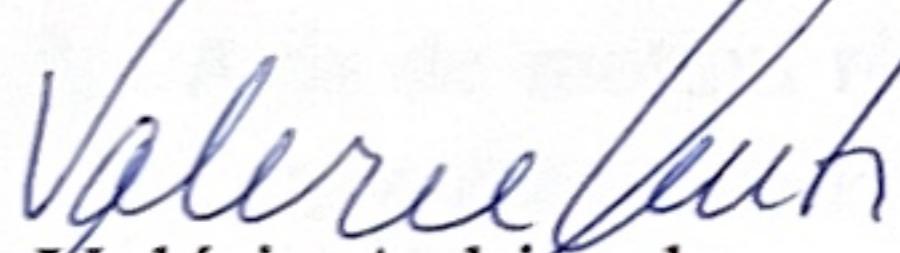
AVIS PUBLIC

Avis public, est donné par la soussignée greffière-trésorière qu'une séance extraordinaire sera tenue le 16 décembre 2025 à 19h00 à l'Hôtel de Ville de la Municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil

1. Ouverture, présences et bienvenue ;
2. Adoption du budget, exercice financier se terminant le 31 décembre 2026.
3. Avis de motion règlement # 496-2025 pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2026.
4. Adoption du programme triennal d'immobilisation ;
5. Période de questions ;
6. Levée de l'assemblée.

Les délibérations et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Notre-Dame-du-Bon-Conseil ce 3 décembre 2025.

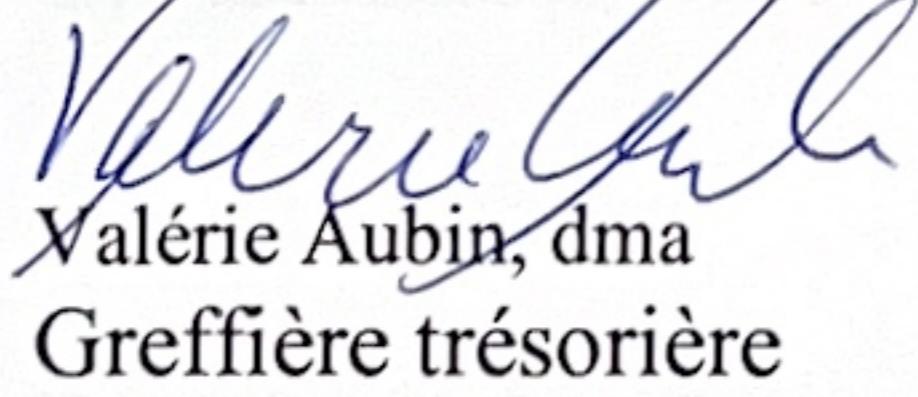


Valérie Aubin, dma
Greffière-trésorière

CERTIFICAT de PUBLICATION (Articles 419 du Code Municipal)

Je soussigné, résidant à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 13h00 et 16h00 de l'après-midi, le 3 décembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce troisième jour de décembre deux mille vingt-cinq.



Valérie Aubin, dma
Greffière trésorière

